

Margo Roberts rejoint le Conseil d'Administration et le Comité Scientifique de Celyad

Mont-Saint-Guibert, Belgique - Celyad (Euronext Bruxelles et Paris, et NASDAQ: CYAD), une société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement des thérapies cellulaires CAR-T, a annoncé aujourd'hui la nomination de Margo Roberts en tant que membre de son Conseil d'Administration et de son Comité Scientifique.

Scientifique de renom et spécialiste des cellules CAR-T, Madame Margo Roberts, Ph.D., a rejoint en 2013 la société américaine Kite Pharma Inc (acquise par Gilead Inc en octobre 2017) au poste de Chief Scientific Officer, où elle a mis sur pied une équipe de recherche talentueuse qui a joué un rôle déterminant dans le développement de Yescarta® et le développement clinique de diverses thérapies cellulaires CAR-T et TCR. Plus récemment, le Dr. Roberts occupait le poste de Senior Vice President of Discovery Research chez Kite Pharma où elle s'est concentrée sur le développement d'approches thérapeutiques de prochaine génération, et a notamment dirigé les programmes de cellules allogéniques universelles de Kite.

Le Dr. Roberts a trente ans d'expérience en recherche biomédicale dans le secteur académique et biotechnologique. Avant son mandat chez Kite Pharma, le Dr. Roberts a été Principal Scientist et Director of Immune and Cell Therapy chez Cell Genesys, Inc. Dans ces fonctions, elle a dirigé le développement et l'application de la technologie CAR aux cellules T et aux cellules souches, aboutissant au tout premier essai sur les CAR-T lancé en 1994. Le Dr. Roberts a également été professeur agrégé à l'université de Virginie et a été l'auteur de plus de trente publications scientifiques. Elle est de plus l'auteur de treize brevets américains délivrés et de trois demandes de brevets américains relatifs à la technologie CAR et aux vaccins antitumoraux. Le Dr. Roberts a obtenu son diplôme scientifique et son doctorat avec distinction à l'université de Leeds en Angleterre.

La nomination du Dr. Roberts au Conseil d'Administration prend effet immédiatement.

Dr. Christian Homsy, CEO de Celyad : « *L'expérience de Margo en matière de technologie CAR arrive à un moment crucial pour Celyad, alors que nous rentrons dans la phase d'optimisation de notre approche unique de CAR-T. Margo a eu un rôle clé dans le succès de Kite Pharma et le développement de son produit Yescarta®. Je suis ravi que, parmi toutes les options que Margo avait, elle ait choisi de rejoindre Celyad. Avec le Dr. David Gilham, Ph.D., notre Vice-Président R&D, Margo contribuera à la stratégie scientifique de l'entreprise. Margo participera à notre quête scientifique qui vise à développer des thérapies révolutionnaires pour les patients atteints de cancer dans le monde entier.* »



Communiqué de presse

1 août 2018

07h00 CEST

Information Réglementée

Dr. Margo Roberts, Ph.D., a ajouté : *« Je suis honorée de rejoindre le Conseil d'Administration de Celyad à un moment clé pour l'entreprise et pour l'immuno-oncologie. Je suis d'avis que la technologie basée sur les récepteurs NK de Celyad ainsi que son approche allogénique ont un potentiel énorme pour le traitement du cancer. Je suis très enthousiaste de pouvoir travailler avec les membres du Conseil, avec David Gilham et d'autres personnes talentueuses chez Celyad. Je suis impatiente de tirer parti de mon expérience et de ma passion pour la science innovante afin de faire avancer le pipeline de Celyad et d'apporter des thérapies révolutionnaires aux patients atteints de cancer. »*

***FIN**

À propos de Celyad

Celyad est une société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies cellulaires CAR-T. Celyad utilise son expertise en développement cellulaire pour cibler le cancer. La plateforme CAR-T de Celyad offre un potentiel thérapeutique très large, tant dans les tumeurs solides qu'hématologiques. CYAD-01 (CAR-T NKG2D), le produit candidat le plus avancé de Celyad en oncologie, fait l'objet d'une étude clinique de Phase I visant à évaluer la sécurité et l'activité clinique de multiples administrations de cellules CYAD-01 autologues dans sept cancers réfractaires, dont cinq tumeurs solides (cancer colorectal, de l'ovaire, de la vessie, du sein triple-négatif et du pancréas) et deux tumeurs hématologiques (leucémie myéloïde aiguë et myélome multiple). La sécurité et l'activité clinique de la thérapie CYAD-01 administrée en parallèle avec des traitements standards ou une chimiothérapie sont également évaluées dans un programme de développement clinique focalisé sur la leucémie myéloïde aiguë et le cancer colorectal. Celyad a été fondée en 2007. La société est basée à Mont-Saint-Guibert, en Belgique, et à New York, aux Etats-Unis. Les actions de Celyad sont cotées sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris, et les ADS sont cotés sur le NASDAQ Global Select Market, toutes sous le symbole « CYAD ».

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Celyad

Christian Homsy, CEO et Patrick Jeanmart CFO

Nicolas Van Hoecke, Director, Investor Relations & Communications — T: +32(0) 10 39 41 48 — investors@celyad.com

Pour la Belgique : Comfi

Sabine Leclercq — T: +32 (0)2 290 90 90 — celyad@comfi.be

Pour la France : NewCap

Pierre Laurent et Nicolas Mériegeau — T: + 33 (0)1 44 71 94 94 — celyad@newcap.eu

Pour les Etats-Unis : Lifesci Advisor

Investor Relations: Daniel Ferry — T: +1 (617) 535 7746 — daniel@lifesciadvisors.com

Public Relations : Allison Blum — T: +1 (646) 627 8383 — allison@lifescipublicrelations.com

Déclarations prévisionnelles

Le présent communiqué peut contenir des déclarations prévisionnelles, y compris des déclarations sur la sécurité et l'efficacité de CYAD-01 et la nouvelle méthode de fabrication mAb utilisée pour fabriquer ce produit pharmaceutique candidat ; des déclarations concernant le développement clinique en cours et prévu de CYAD-01. Les déclarations prévisionnelles peuvent impliquer des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences significatives entre les résultats réels, la situation financière et la liquidité, le rendement ou les réalisations de Celyad ou les résultats de l'industrie, et différer de ceux exprimés ou impliqués dans de tels déclarations prévisionnelles. En particulier, il convient de noter que les données intermédiaires résumées ci-dessus sont de nature préliminaire. Les données concernant la sécurité et l'activité clinique après un traitement avec le produit médicamenteux CYAD-01 sont limitées. Ces résultats peuvent ne pas être répétés ou observés dans des études en cours ou futures impliquant le candidat médicament CYAD-01. Ces énoncés prospectifs sont également qualifiés par des facteurs et des risques importants, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, y compris des déclarations concernant: le lancement, le calendrier, les progrès et les résultats de nos études précliniques et cliniques et nos programmes de recherche et développement, notre capacité à faire progresser les produits candidats dans des essais cliniques et à les mener à bien; notre capacité à fabriquer avec succès des produits médicamenteux pour nos essais cliniques, y compris avec notre nouveau procédé de fabrication de mAb et en ce qui concerne la fabrication de produits médicamenteux avec le nombre de cellules T souhaité dans le cadre de nos protocoles d'essais cliniques; notre dépendance à l'égard du succès de nos produits pharmaceutiques candidats, y compris notre dépendance envers l'approbation réglementaire de

CYAD-01 aux États-Unis et en Europe et le succès commercial ultérieur de CYAD-01, qui pourraient ne jamais se produire; le moment ou la probabilité des dépôts et des approbations réglementaires; notre capacité à développer des capacités de vente et de marketing; la commercialisation de nos produits pharmaceutiques candidats, s'ils sont approuvés; le prix et le remboursement de nos médicaments candidats, s'ils sont approuvés; la mise en œuvre de notre modèle d'affaires, des plans stratégiques pour notre entreprise, des produits pharmaceutiques candidats et de la technologie; l'étendue de la protection que nous sommes en mesure d'établir et de maintenir pour les droits de propriété intellectuelle couvrant nos produits pharmaceutiques candidats et la technologie; notre capacité à exploiter notre entreprise sans enfreindre, détourner ou autrement violer les droits de propriété intellectuelle et la technologie exclusive de tiers; les coûts associés à l'application ou à la défense de la contrefaçon, du détournement ou de la violation de la propriété intellectuelle; la responsabilité des produits; et d'autres revendications; le développement de la réglementation aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans d'autres pays; des estimations de nos dépenses, des revenus futurs, des besoins en capital et de nos besoins de financement additionnel; les avantages potentiels des accords de collaboration stratégiques et notre capacité à conclure des ententes stratégiques; notre capacité à maintenir et à établir des collaborations ou à obtenir des subventions supplémentaires; le taux et le degré d'acceptation par le marché de nos médicaments candidats, s'ils sont approuvés; notre performance financière; les développements concernant nos concurrents et notre industrie, y compris les thérapies concurrentes et les énoncés concernant les revenus futurs, les plans d'embauche, les dépenses, les dépenses en immobilisations, les exigences en matière de capital et le rendement des actions. Une liste et une description plus détaillées de ces risques, incertitudes et autres risques peuvent être trouvées dans les rapports et rapports de Celyad US Securities and Exchange Commission (SEC), notamment dans son rapport annuel sur formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 6 avril 2018 et dépôts et rapports ultérieurs par Celyad. Compte tenu de ces incertitudes, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date de publication de ce document et les résultats réels de Celyad peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Celyad décline expressément toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs dans le présent document pour refléter tout changement dans ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels une telle déclaration est fondée, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.